

Assistant-e maternel-le agréé-e sur Ostwald



Offre n° O067240409000416

Publiée le 30/08/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE D'OSTWALD

Site web de l'employeur : <https://www.ville-ostwald.fr/>

Lieu de travail : Domicile, Ostwald (Bas-Rhin)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

Détails de l'offre

Famille de métiers : Enfance, famille > Petite enfance

Grade(s) recherché(s) : Emploi contractuel de cat. C

Métier(s) : [Assistant ou assistante éducatif petite enfance](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-8 disposition 1 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un emploi spécifique. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Rémunération indicative : selon statut AMAT loi 27/06/2005 (heures de garde, indemnité de nourriture et d'entretien, éventuelles heures supplémentaires, heures de formation, indemnité d'attente, indemnité de sujétion, majoration de salaire) + primes

Descriptif de l'emploi :

Suite à un déménagement hors commune, la Ville d'Ostwald recrute un·e assistant·e maternel·le agréé·e pour sa crèche familiale dès que possible.

Définition du poste : Accueillir à son domicile sur Ostwald des enfants âgés de 10 semaines à 5 ans (fin de la 1ère année d'école maternelle), de manière individualisée dans le respect de leur rythme et de leur développement tout en veillant à leur sécurité et à leur bien-être.

Poste à pourvoir en CDD d'1 an, avec possibilité de CDI par la suite

Temps de travail : selon contrats avec les familles (amplitude de travail entre 06h00 le matin et 19h00 le soir)

Rémunération / Avantages : selon statut AMAT loi 27/06/2005 (heures de garde, indemnité de nourriture et

d'entretien, éventuelles heures supplémentaires, heures de formation, indemnité d'attente, indemnité de sujétion, majoration de salaire) + prime d'été + prime de fin d'année + participation employeur à la protection sociale (mutuelle/prévoyance) + tarifs réduits (piscines et médiathèque de l'Eurométropole)

Missions / conditions d'exercice :

Accueillir les enfants à son domicile :

- Proposer un lieu de vie où l'enfant peut s'épanouir en toute sécurité
- Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant
- Assurer une bonne hygiène et un bon entretien du domicile
- Mettre en place des activités d'éveil adaptées
- Être à l'écoute de l'enfant et transmettre à la structure toutes problématiques
- Favoriser l'intégration de l'enfant dans la vie sociale

Veiller à de bonnes relations avec les parents ou les substituts parentaux :

- Entretenir une relation professionnelle avec les parents
- Assurer au quotidien un bon accueil aux familles
- Tenir compte des principes éducatifs et culturels des parents
- Assurer les transmissions orales et/ou écrites aux familles

Maintenir les relations avec l'Accueil Familial :

- Adhérer au projet éducatif de la structure et respecter ses règlements
- Collaborer avec l'équipe encadrante et les autres AMAT
- Participer aux activités d'éveil organisées par la structure
- Appliquer les protocoles médicaux, d'hygiène et de sécurité

Missions complémentaires :

- Accueillir des enfants porteurs de handicap(s)
- Accueillir des enfants et des parents dans le cadre de la PMI (accueil d'urgence)

Profils recherchés :

Domiciliation sur Ostwald obligatoire

Agrément du Conseil Départemental pour 2 ou 3 enfants et PSC1 exigés

Expérience similaire souhaitée.

SAVOIR (connaissances théoriques) :

- Détenir des notions de puériculture et de psychopédagogie
- Connaître le développement du jeune enfant et de ses besoins
- Maîtriser les principes de diététique, d'hygiène et de sécurité
- Maîtriser la langue française
- Connaître l'organisation des dispositifs de la protection de l'enfance

SAVOIR FAIRE (compétences techniques) :

- Appliquer les gestes de premiers secours en cas de besoin
- Savoir observer l'enfant
- Apporter des réponses adaptées aux besoins de l'enfant
- Maîtriser les situations de crises et de conflits

- Définir des règles de vie quotidienne

SAVOIR ETRE (qualités) :

- Capacité d'écoute active et de réponse
- Sens de l'accueil, empathie
- Capacité à travailler et à se situer au sein de l'équipe
- Capacité d'adaptation, de non jugement, de discrétion (respect du secret professionnel) et de remise en question
- Equilibre de l'environnement personnel et familial
- Sens des responsabilités

Contact et modalités de candidature

Informations complémentaires :

Service des ressources humaines
emploi@ostwald.fr

Directrice de l'Accueil Familial, Adeline CHOPOT
a.chopot@ostwald.fr
03 88 66 78 45

Adresse de l'employeur : MAIRIE D'OSTWALD

>3 rue Albert Gerig - B.P. 10
67541 OSTWALD

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.